Image not found or type unknown

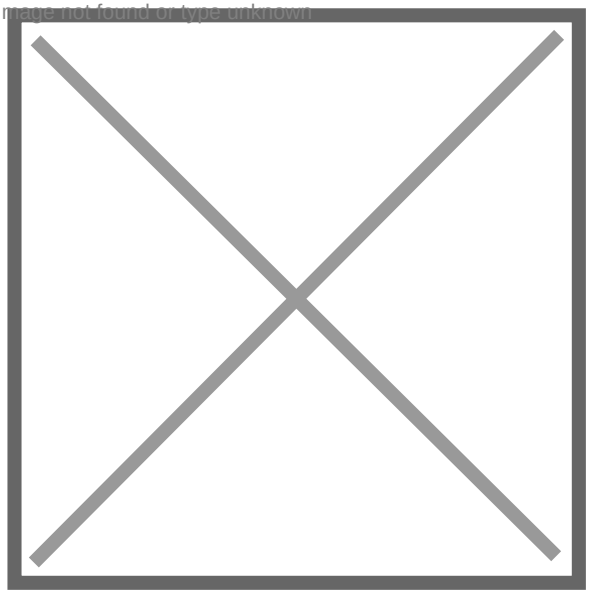

Mère etrangère d'un enfant né zn france

Par **aina**, le **15/04/2011** à **01:24**

Bonjour,
je suix venue en france depuis 6mois avec un titre de sejour etudiant d'une duree de un an renouvelable alors que j'etais enceinte. j'ai accouché en france, mais ce que je voudrait savoir c ke si jarrete mes etufes pour travailler, est ce que j-aurai toujours l edroit de rester en france? est ce que ca na posera pas de pblm au renouvellement de mon sejour?
merci

Par **mimi493**, le **15/04/2011** à **03:48**

non.
L'enfant né en France d'une mère étrangère n'a pas la nationalité française à la naissance (sauf si vous-même êtes née en France ou que les lois de votre pays ne lui donne pas votre nationalité). Donc ça ne vous donne aucun droit au séjour

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés